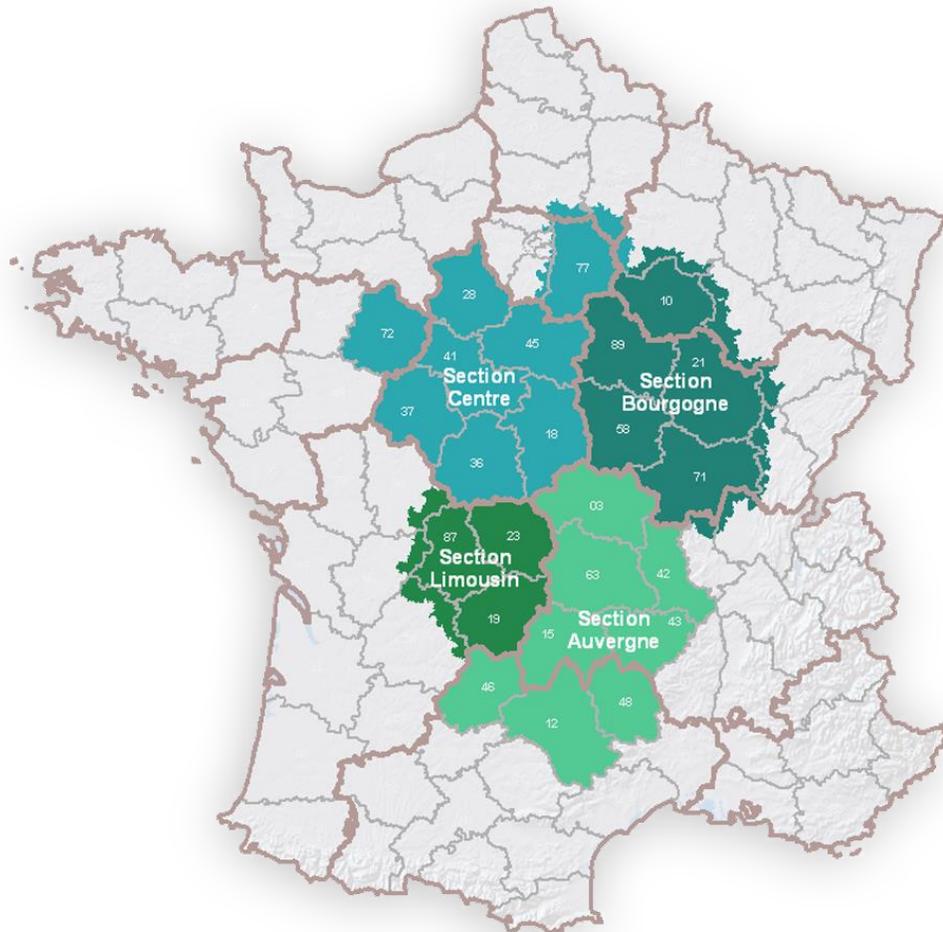


A close-up photograph of a large stag with impressive, dark brown antlers. The stag is looking directly at the camera with a serious expression. The background is a blurred forest with green foliage and tree trunks.

**Chasse et forêt :
est-ce compatible ?**

Qui sommes-nous ?

Présenté par Bertrand Servois-Président d'UNISYLVA



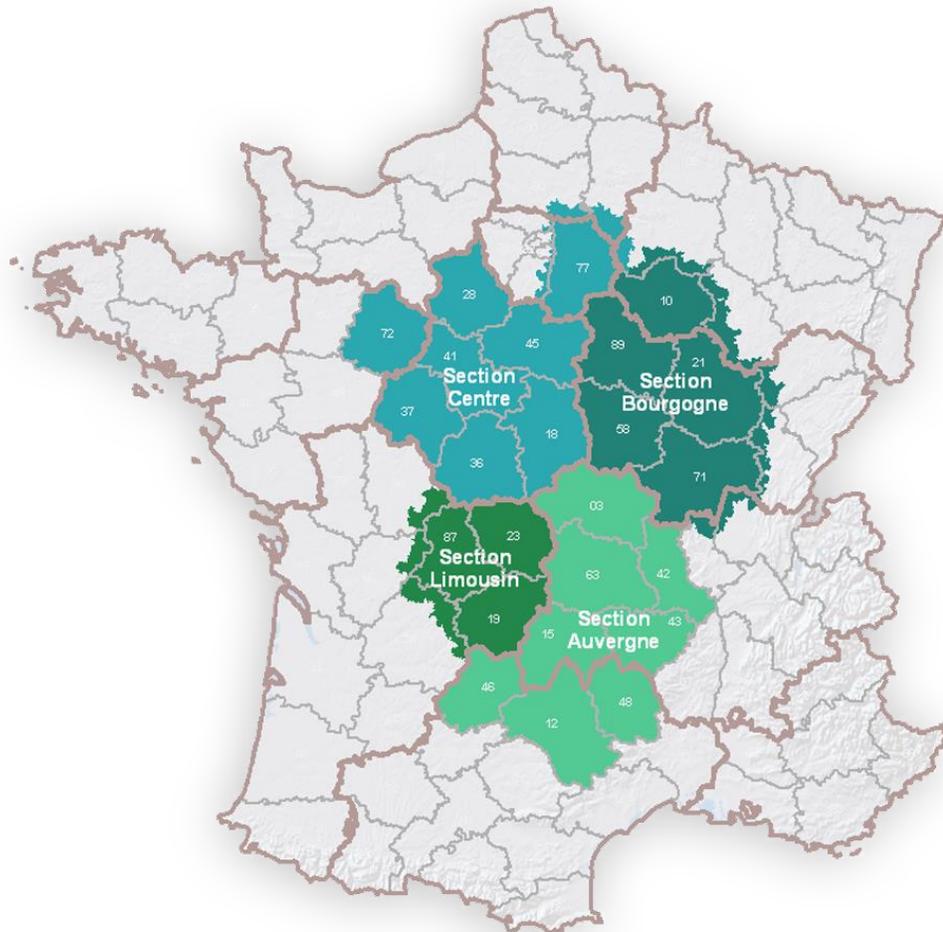
MOTS CLÉS

- Transparence
- Compétences techniques
- Compétences commerciales
- Proximité
- Gestion durable



Qui sommes-nous ?

Présenté par Bertrand Servois-Président d'UNISYLVA



CHIFFRES CLÉS 2018

- 12 000 adhérents
- 360 000 hectares en gestion
- Chiffre d'affaires : 58 M€
- 2000 Plans Simples de Gestion en cours de validité
- 1000 ha/an replantés ou régénérés
- 900 000 m³ de bois commercialisés



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt
pefc-france.org

Chasse et forêt : est-ce compatible ?

Présenté par Bertrand Servois-Président d'UNISYLVA



TERRITOIRES DE CHASSE ET DE FORÊT

- Lieu d'évasion- cadre de vie
- Lieu de biodiversité
- Patrimoine
- Unité de gestion cynégétique
- Unité de production de bois

**Concilier chasse et forêt
est-ce possible?**

La chasse, un revenu complémentaire de la forêt



***Présenté par François-Hugues de Champs
Administrateur UNISYLVA et Président de la Fédération des chasseurs du Cher***

La chasse, un revenu complémentaire de la forêt

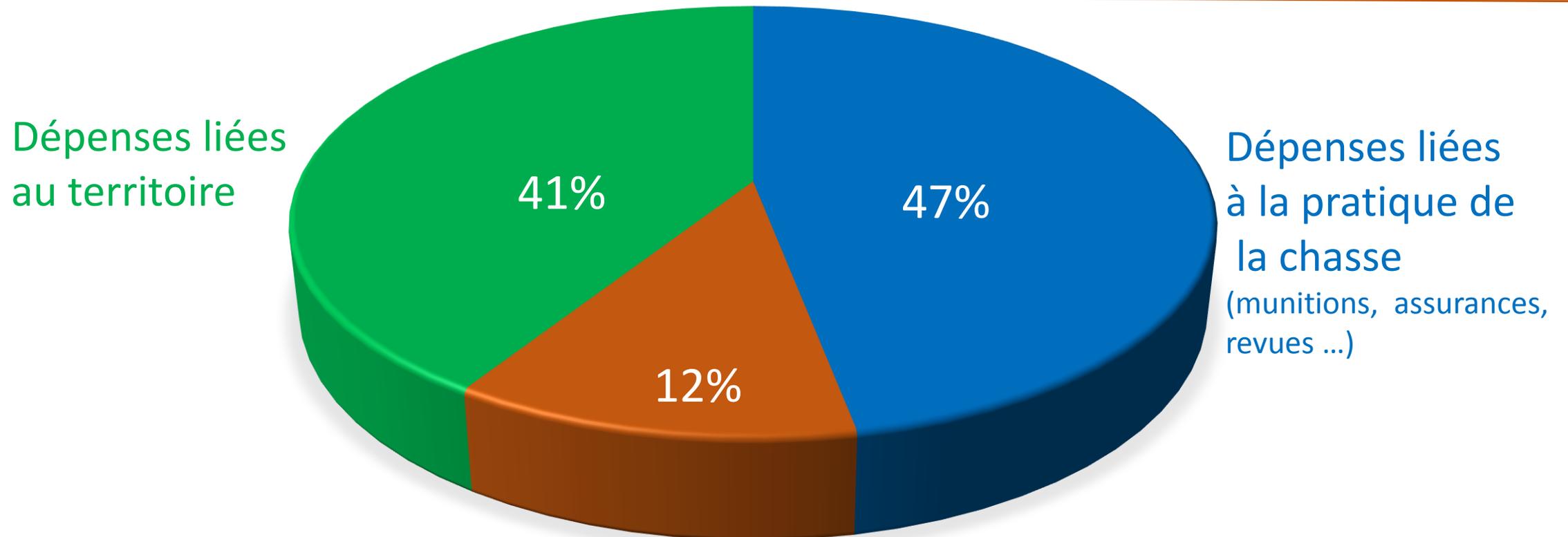
La chasse en France, des chiffres à ne pas négliger



- Filière chasse française : 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- Filière chasse française : 2,3 milliards d'euros au PIB
- 27 800 emplois
- 1,1 million de chasseurs pratiquants, troisième loisir des Français
- Location de la chasse = 80 millions d'euros dont 30% en forêt privée
- Dépense moyenne d'un chasseur par saison : 2 162 €

La chasse, un revenu complémentaire de la forêt

La chasse en France, des chiffres à ne pas négliger



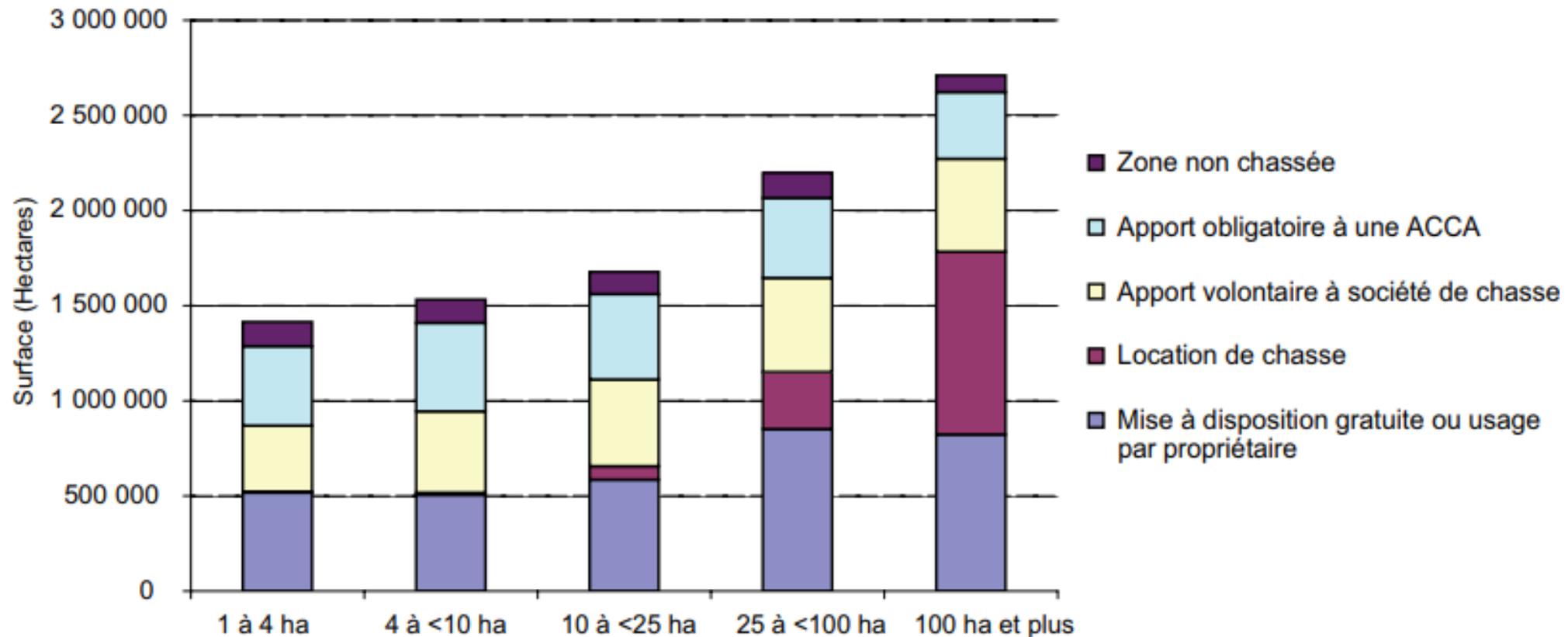
Dépenses liées à l'exercice de la chasse (Achat arme, équipement, naturalisation trophées...)

La chasse, un revenu complémentaire de la forêt

Répartition des chasseurs par type de structure en France

Superficie forestière en propriété selon le statut juridique (hors Alsace-Moselle)

Chiffres 2015 extraits de forêt privée française



■ 13 % de la superficie privée est louée pour la chasse

La chasse, un revenu complémentaire de la forêt

Revenu de la chasse, revenu de la forêt privée sur les 4 secteurs d'activités Unisylva



	Auvergne	Bourgogne	Centre	Limousin
Moyenne du revenu brut chasse en location (en €/ha/an)	[15 ; 22]	[12 ; 18]	[25 ; ...]	[18 ; 25]

	Taillis simple	TSF	Futaie chênes	Futaie douglas	Futaie pins
Moyenne du revenu brut (bois) d'une parcelle gérée durablement (€/ha/an)	[20 ; 40]	[60 ; 100]	[150 ; 300]	[200 ; 450]	[120 ; 300]

L'équilibre sylvo-cynégétique



Présenté par Gilles de Boncourt
Directeur général d'UNISYLVA

Une question de seuil de tolérance

- **Pour le propriétaire forestier en termes d'incidence sur la production**
- **Pour le chasseur en termes de qualité de biotope**

L'équilibre, une notion virtuelle mais omniprésente



Unité géographique

Massif forestier
Propriété
Parcelle



ÉQUILIBRE



Gestion des habitats

Effets sur les populations



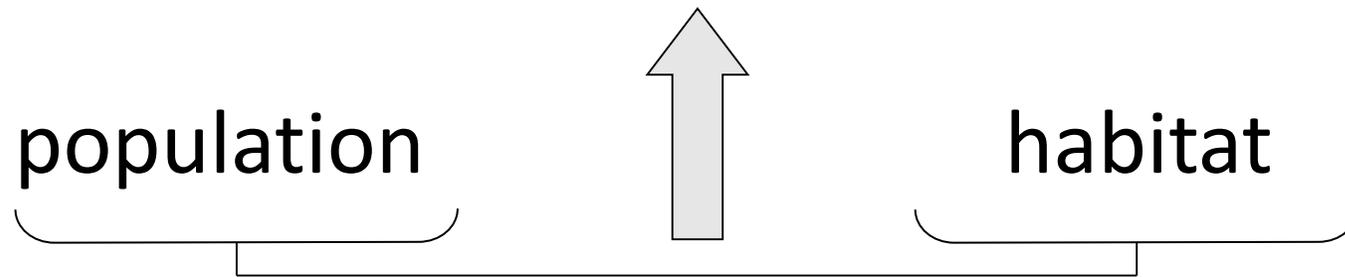
Espèces animales présentes

Biologie

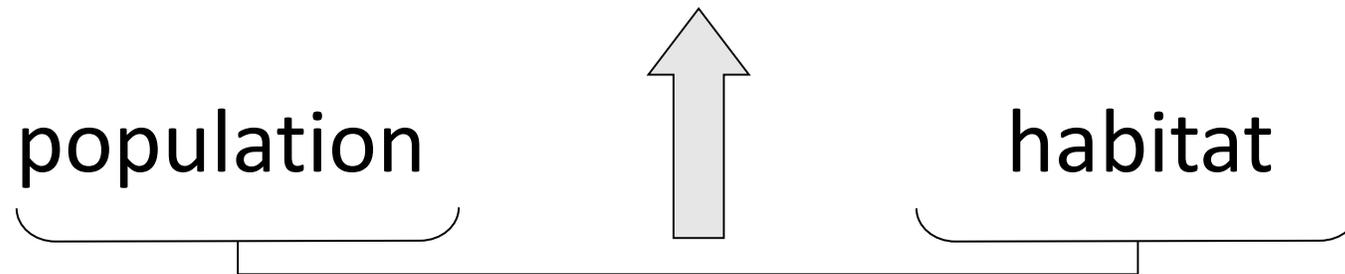
Effets sur l'habitat

Mais de quel équilibre parle-t-on ?

BIOLOGIQUE

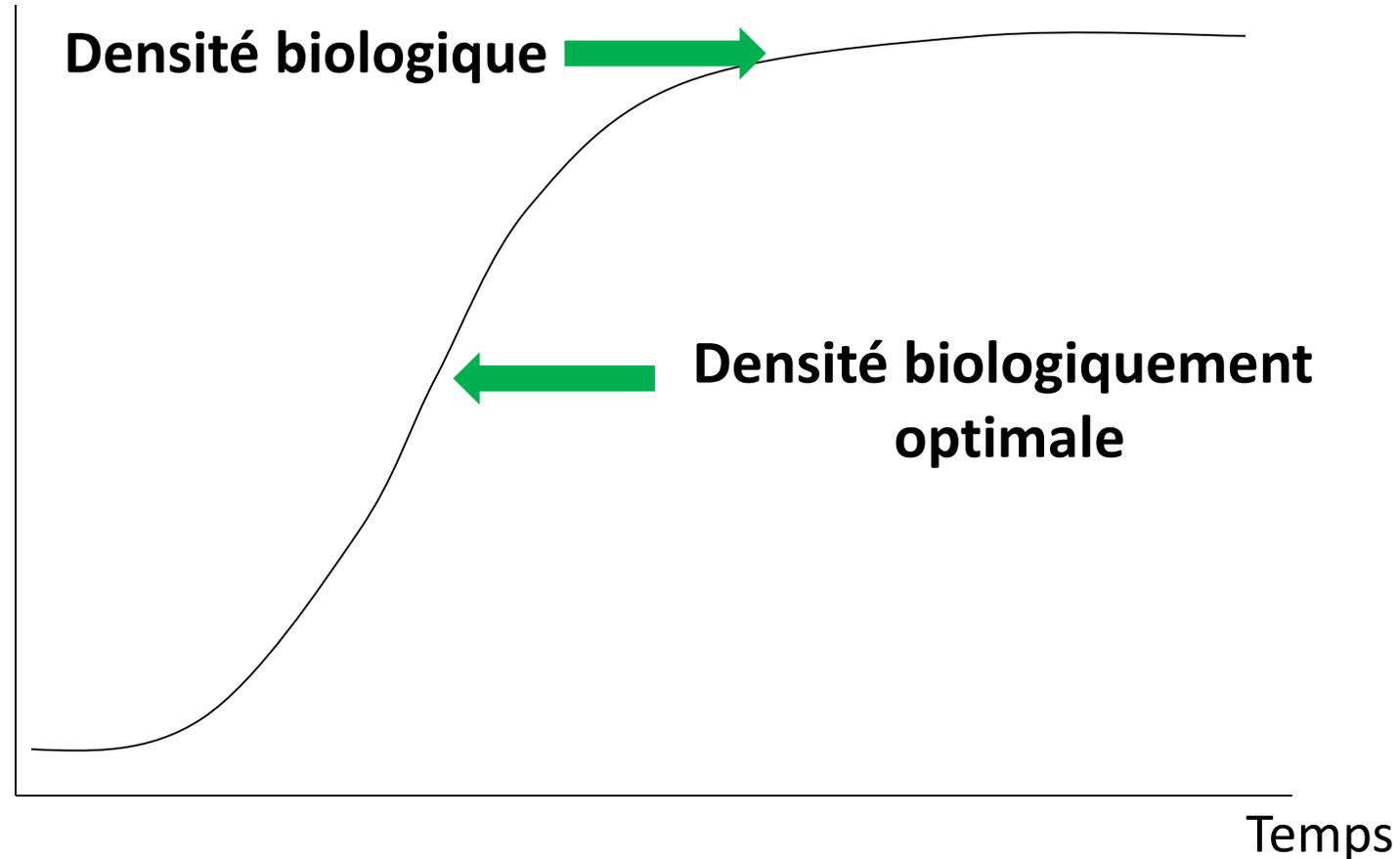


**ÉCONOMIQUE
ET
ÉCOLOGIQUE**



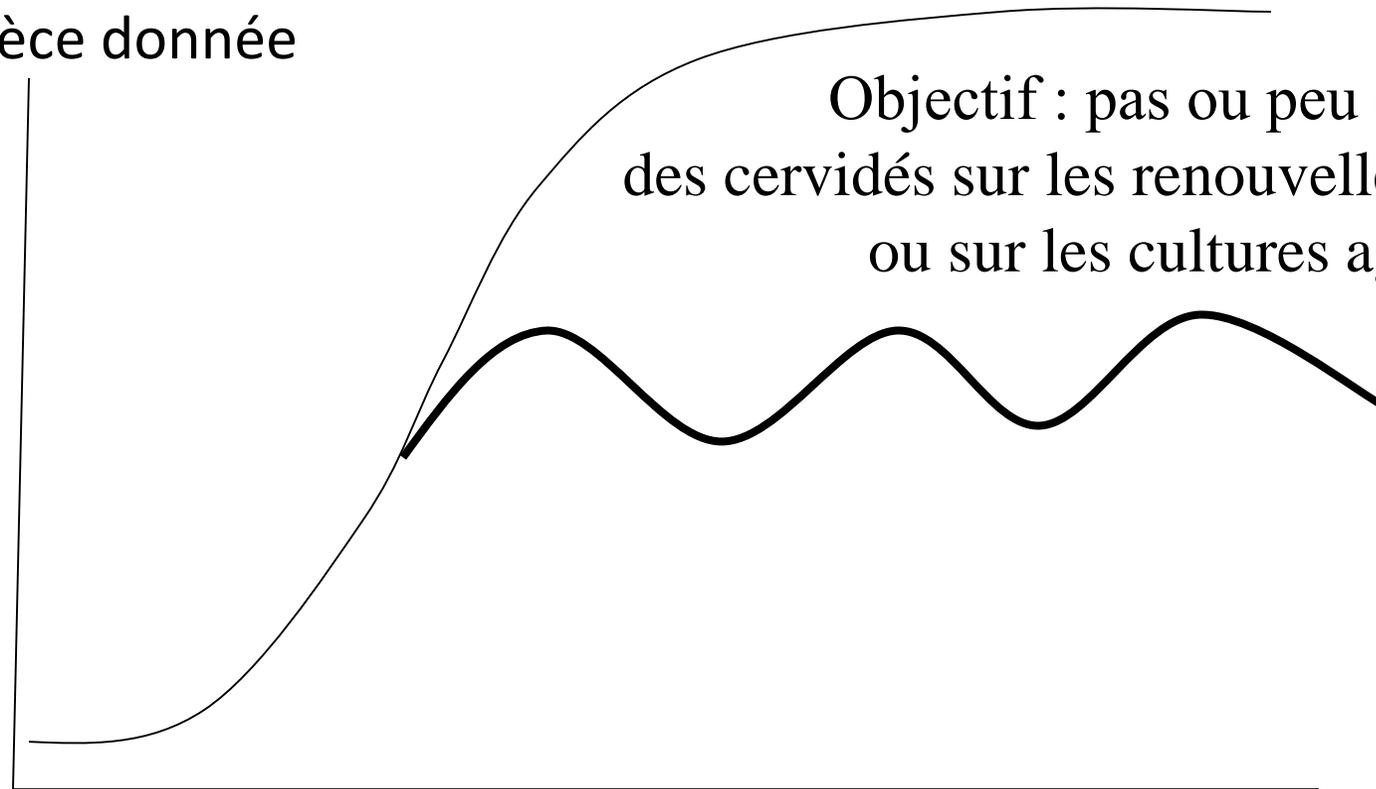
Équilibre biologique

Nombre pour une
espèce donnée



Équilibre économique pour la production forestière

Nombre pour une
espèce donnée



Objectif : pas ou peu d'impact
des cervidés sur les renouvellements forestiers
ou sur les cultures agricoles

Temps

Critères permettant d'approcher la définition des états d'équilibre

- Évolution de la densité des populations (comptages)
- Évolution de la qualité de la population (analyse des tableaux de chasse)

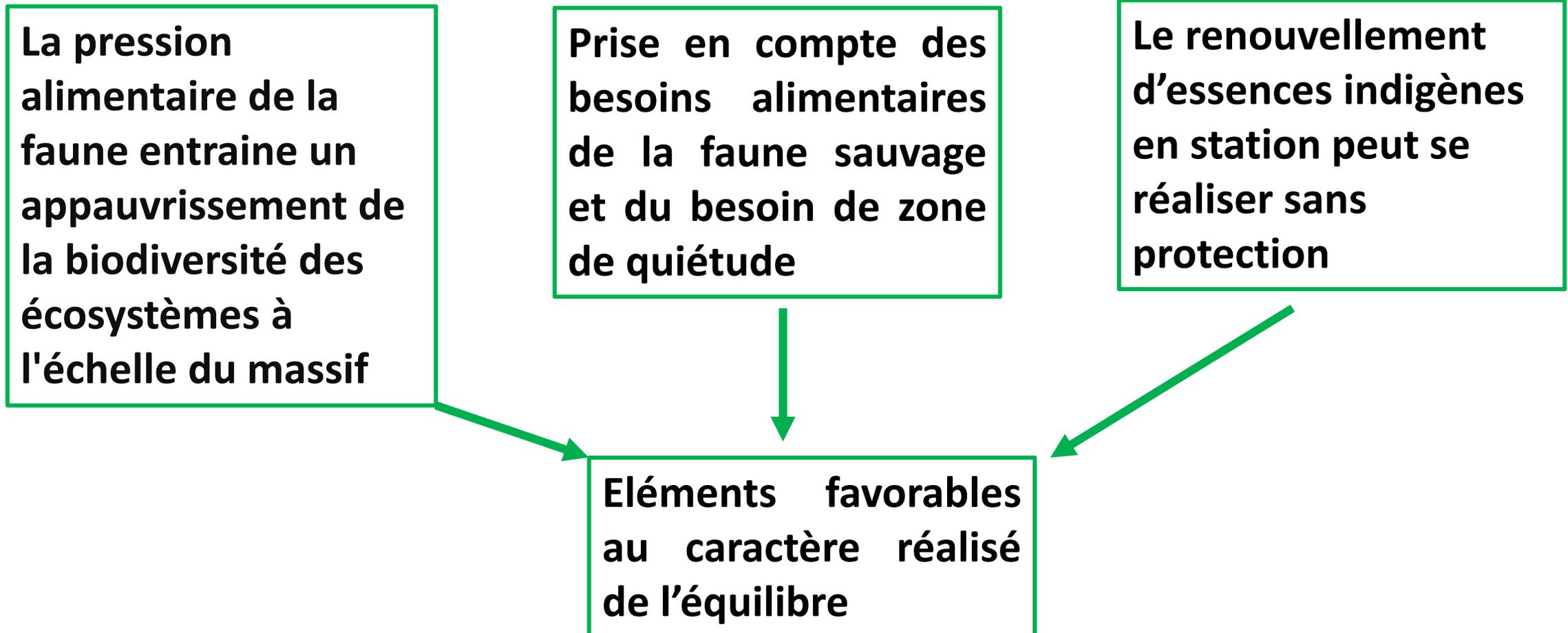
Équilibre économique pour la production forestière



Critères permettant d'approcher la définition de l'état d'équilibre économique - Notion de seuil

- **Maintenir un revenu constant**
- **Seuil tolérable des dégâts de gibier et rentabilité**
 - Peuplements adultes = risques quasi-nuls
 - Phases critiques = régénération des peuplements et phase de croissance (stade perchis avec un écorçage par le cerf)

Critères permettant d'approcher le caractère réalisé de l'équilibre



Critères permettant d'approcher le caractère non réalisé de l'équilibre

La pression alimentaire ne permet plus le maintien de la biodiversité, l'application du document de gestion durable et oblige à une protection des renouvellements des essences indigènes en station



Éléments favorables au caractère dépassé de l'équilibre

Quelles stratégies de gestion ?

- **La gestion doit porter sur la totalité du territoire des cervidés (500 ha à 5000 ha)**
- **La gestion doit intervenir simultanément sur la population et l'habitat**
 - Contrôle dynamique des effectifs reproducteurs
 - Prise en compte de la faune dans la gestion sylvicole

Causes et conséquences d'un déséquilibre



Causes

- Surdensité d'animaux
- Sylviculture qui ne prend pas en compte la présence d'animaux
- Dérangement en périodes sensibles (mises bas, rut, hiver)

Conséquences

- Sur le milieu avec des difficultés de renouvellement sylvicole
- Au détriment de la faune

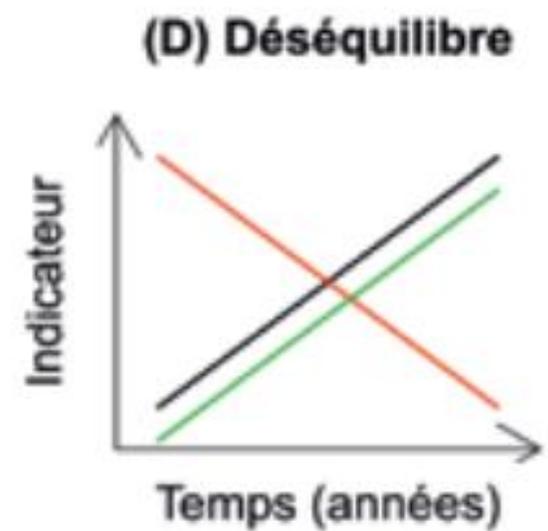
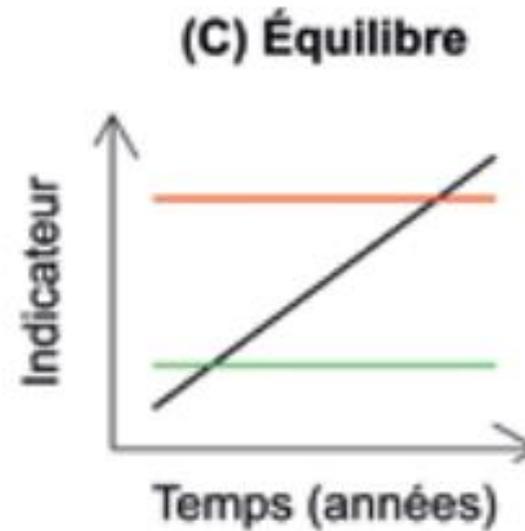
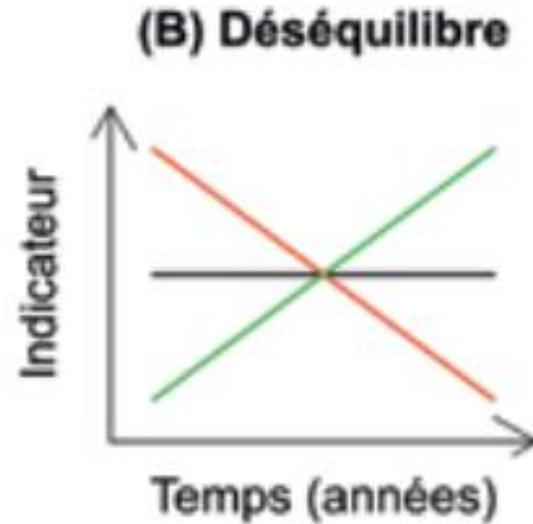
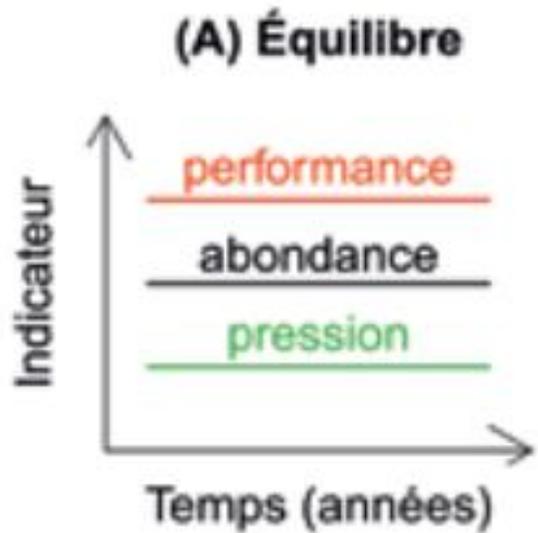
En théorie : Effectif - Entrée et Sortie - Définir la capacité d'accueil

En pratique : Observer

Utilisation des Indicateurs de Changement Écologique (ICE)

- L'abondance relative de la population (indice d'abondance et non plus comptage exhaustif)
- La performance des individus de la population (masse corporelle, mesures squelettiques, reproduction)
- La pression des animaux sur la flore (indices de consommation et d'abrutissement)

Indicateurs de Changement Écologique (ICE)



Les dégâts agricoles



Présenté par François-Hugues de Champs
Administrateur UNISYLVA et Président de la Fédération des chasseurs du Cher

Évolution des pratiques agricoles et forestières et conséquence

Pratiques agricoles

- Augmentation de la taille des parcelles
- Cultures appétentes
- Déprise agricole (sud de la France)



Exercice de la chasse plus difficile



AUGMENTATION DES DÉGÂTS



Pratiques forestières

- Reboisement avec le Fonds Forestier National de surfaces importantes, souvent en plantations résineuses monospécifiques
- Dérangement (activités de plein air, recherches de mues, sorties brame...)



Animaux poussés vers de nouvelles zones d'alimentation et de refuge

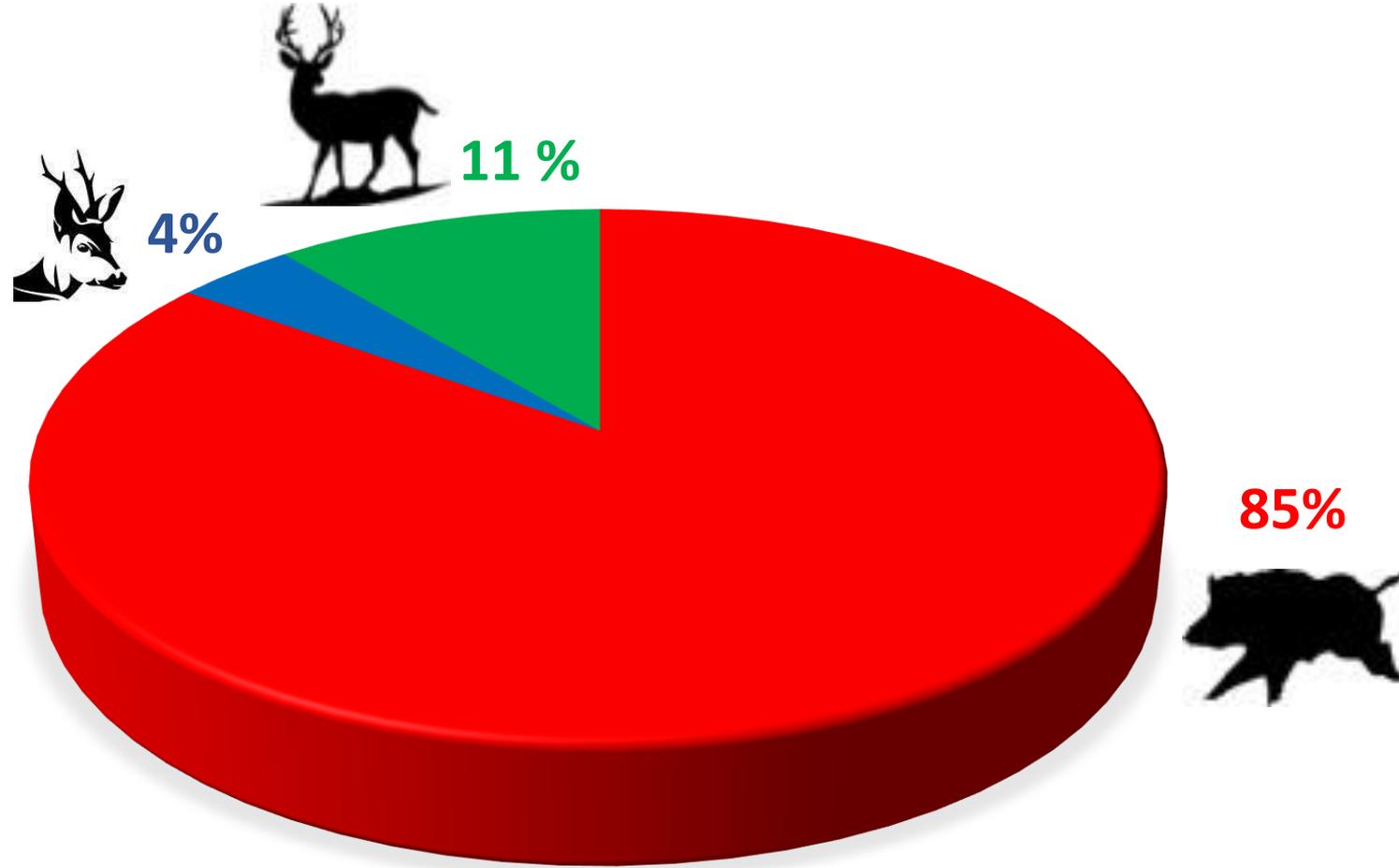
Évolution du nombre d'animaux prélevés à la chasse depuis 1973

(source Réseau Ongulés Sauvages ONCFS-FNC-FDC)

Nombre d'animaux	Sanglier	Cerf	Chevreuil
Tableau 1973-1974	36 429	5 510	52 849
Tableau 1997-1998	322 767	27 820	367 288
Tableau 2007-2008	522 174	45 137	501 345
Tableau 2017-2018	756 149	62 418	585 925
<i>Evolution sur 45 ans</i>	<i>multiplié par 20,8</i>	<i>multiplié par 11,3</i>	<i>multiplié par 11,1</i>

Parallèlement à ce développement, la répartition s'étend sur la totalité du territoire métropolitain

Qui est responsable des dégâts agricoles ?

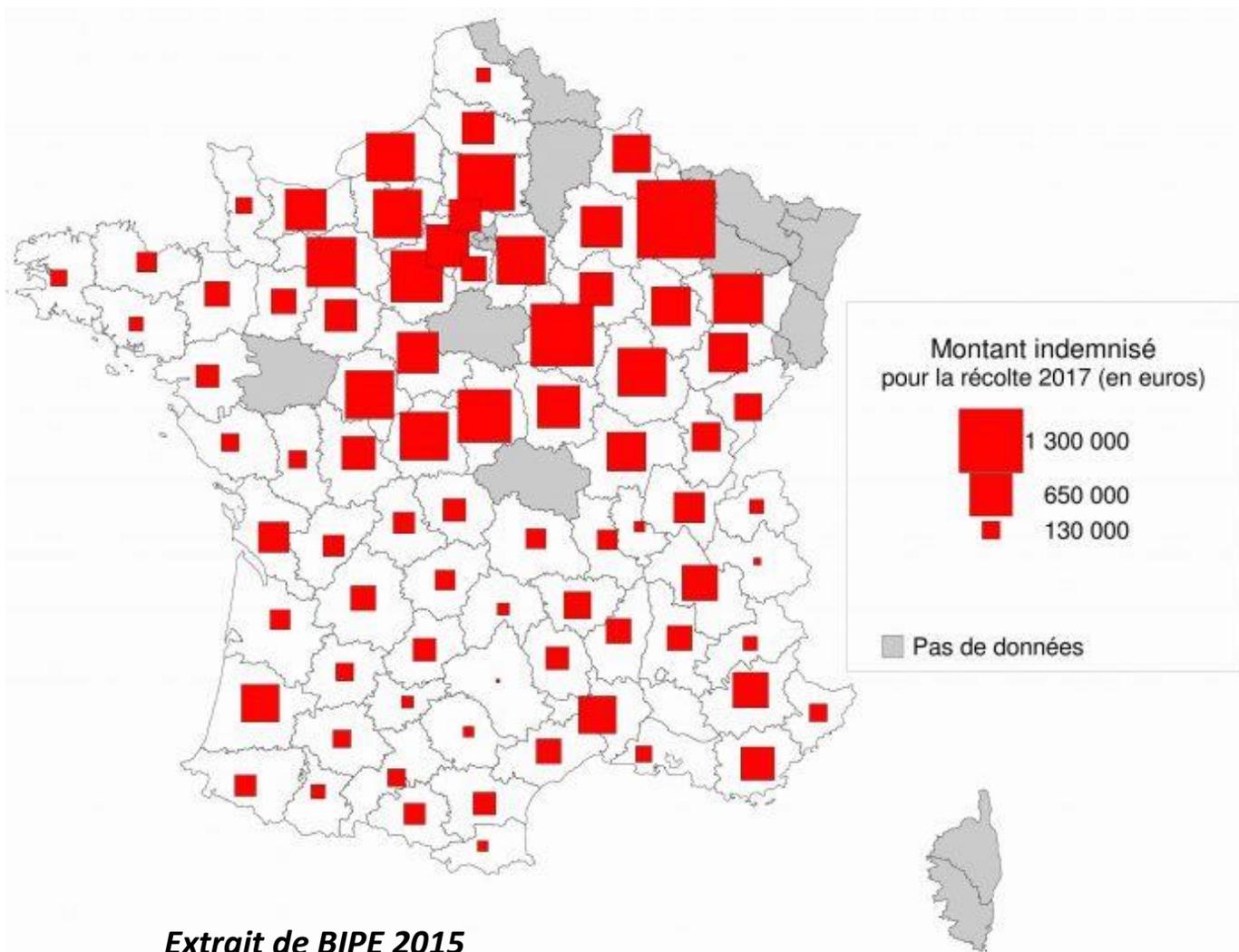


Montants des dégâts et des indemnisations agricoles en France



- **2017-2018 : 60 millions €**
- **Montant indemnisé : 30 millions €**

Une situation très hétérogène des dégâts



Extrait de BIPE 2015

- 19 départements représentent 50 % de la facture nationale des dégâts de sanglier, cerf et chevreuil sur les récoltes agricoles
- 10 % des communes concentrent 75 % des montants indemnisés

Comment sont financés les dégâts agricoles ?

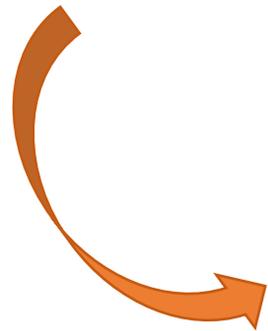
- Dégâts agricoles financés par les chasseurs
- La cotisation se fait par secteur en fonction des dégâts
 - Adhésion
 - Bracelet Grand Gibier
 - Cotisation territoriale / ha en fonction des dégâts
- Il serait question sur les territoires non chassés d'avoir une participation financière autre que par les chasseurs

Problèmes : le nombre de chasseurs diminue, les dégâts augmentent, la répercussion est plus forte

Conséquence : augmentation des cotisations

Régulation et réduction des dégâts passent par une coopération entre les parties concernées

- Données relatives au nombre d'animaux
- Données relatives aux dégâts subis
- Données relatives à l'action de chasse exercée, etc.



Pas le cas aujourd'hui

Certaines données ne sont pas connues (Nombre et qualité)
Celles existantes sont généralement peu partagées

Intérêts de ce partage d'informations

Idée possible pour partager les informations (J.N. Cardoux et A. Perea) :
Création de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) qui pourrait être chargé de la compilation de l'ensemble de ces données et de leur mise à disposition.

Ce partage permettrait aux pouvoirs publics, aux ministres, aux préfets, de disposer d'éléments factuels, combinés et objectifs pour juger à posteriori de l'efficacité des mesures prises ou des conséquences d'évolutions législatives et réglementaires.

*Extrait de : Mission parlementaire relative à la régulation des populations de grand gibier et à la réduction de leurs dégâts
Jean-Noël CARDOUX et Alain PEREA*

Actions pour diminuer ces dégâts agricoles



- 1) Dialoguer
- 2) Définir les points noirs
- 3) Faire évoluer les pratiques agricoles et sylvicoles
- 4) Faire évoluer les pratiques en lien avec la chasse
- 5) Revoir localement la nature et l'intérêt de la culture à gibier
- 6) Diminuer les populations de sangliers
- 7) Développer la formation et l'amélioration de la sécurité
- 8) Développer une filière venaison

Les dégâts forestiers et les moyens de lutte



Présenté par François Rémond
Technicien forestier Unisylva – Agence de l'Allier

Dégâts forestiers

Les dégâts sont liés à la biologie des cervidés et sont de deux natures :

- **D'origine alimentaire** (abroutissement, écorçage)
- **D'origine comportementale** (frottis)

Dégâts forestiers



L'abrutissement

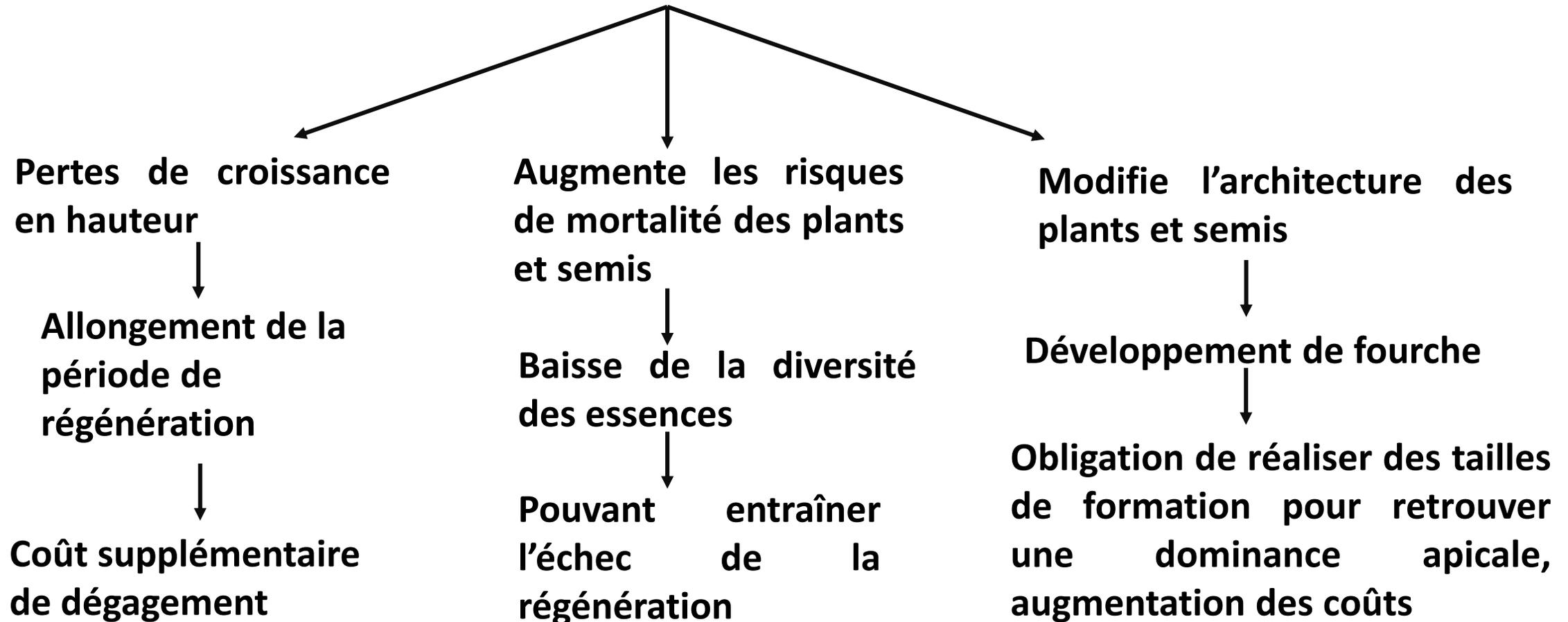
- **Abrutissement plants feuillus : printemps et été**
- **Abrutissement plants résineux : hiver, période de disette alimentaire**

Degré d'appétence	ESSENCES
Faible	Épicéa, Bouleau, Aulne, Hêtre
Moyen	Mélèzes, Pins, Châtaignier
Fort	Chênes, Merisier, Sapin, Frêne, Erables, Fruitiers Douglas, Charme



Abrutissement sur chêne

CONSÉQUENCES DE L'ABROUTISSEMENT



Dégâts forestiers



L'écorçage

- Cervidés (cerf, daim)
- Période de repos végétatif et lors de la montée de sève
- Origine alimentaire et sanitaire (permet aux cervidés de s'auto vermifuger grâce aux tanins)

Degré d'appétence	Essences
Faible	Fruitiers, Érables, Chênes, Mélèzes, Sapins
Moyen	Pins, Hêtre
Fort	Douglas, Frêne, Peupliers, Épicéas, Châtaignier

- Risque pouvant perdurer jusqu'à 30 / 40 ans



Écorçage sur douglas – Dents visibles

Dégâts forestiers



Les frottis

- Marquage du territoire (olfactif et visuel)
- Chevreuil: marquage de février à juillet
- Cerf : marquage en juillet /août (fraye des bois) et septembre à novembre (rut)
- Diamètre de la tige < 3 cm pour le chevreuil et < 25-30 cm pour le cerf

Degré d'appétence	ESSENCES
Faible	Chênes, Hêtre, Épicéas, Sapins
Moyen	Pins
Fort	Mélèzes, Douglas, Frêne, Erables, Fruitiers



Frottis de chevreuil sur sapin

Frottis de cerf sur pin laricio sur une place de brame

CONSÉQUENCES DE L'ÉCORÇAGE ET DU FROTTIS

- Mort du plant par annélation
- Plaies
- Entrée de parasite
- Arbre affaibli
- Résistance mécanique plus faible au niveau de la blessure - Risque de casse
- Bois altéré (coloration, destruction des propriétés mécaniques)-Bois impropre aux usages les plus nobles et les plus rémunérateurs



Dégât d'écorçage dans le jeune âge - 18 ans pour que le bois retrouve un fil droit

Dégâts forestiers

L'affouillement

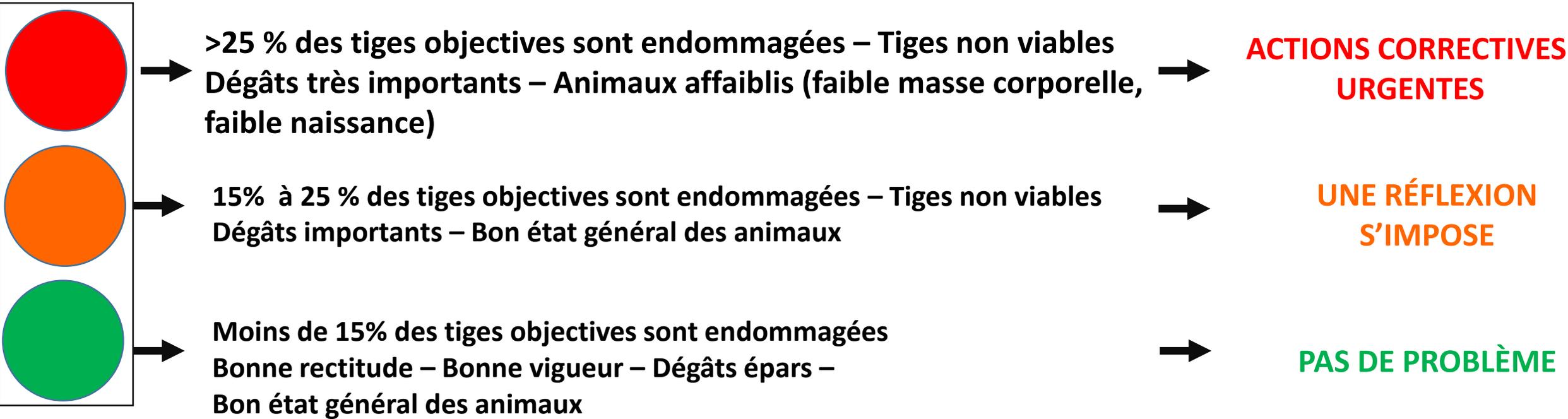
- Le sanglier retourne le sol avec son groin
- La régénération naturelle de hêtre ou de chêne peut être mis en péril en raison :
 - d'une forte consommation de glands et de faines de l'année
 - de l'arrachage des plants ou semis naturels pour la consommation des vers de terre ou des insectes du sol



Comment évaluer objectivement ces dégâts forestiers



Le CNPF, l'ANCGG et l'IRSTEA ont élaboré une grille d'évaluation fixant des seuils de dégâts et reposant sur une symbolique : le feu tricolore



Signes avant-coureurs d'un déséquilibre

- **Lierre systématiquement abrouiti jusqu'à portée de "gueule" de chevreuil ou de cerf**
- **Végétation herbacée et semi-ligneuse très appauvrie malgré la réalisation d'éclaircies**
- **Rejets de taillis systématiquement consommés sur de grandes surfaces**
- **Dans les régénérations naturelles, les essences appétentes sont en recul - Absence de fruitiers**
- **Indicateur de Changement Écologique en forte hausse**

Moyens de lutte (physique et chimique)

	Manchon grillagé ou plastique	Arbre de fer	Produit répulsif	Engrillagement	Clôture électrique
Chevreuil Et Cerf	<p>Chevreuil 2 à 3 € (manchon + Piquets + mise en place)</p> <p>Cerf 6 à 8 € (manchon + Piquets + mise en place)</p>	1 €	<p>22 à 25 €/litre</p> <p>25 cts d'€/plant</p>	<p>2 m à 2,20 m 10 à 18 € HT/ml</p> <p>(surface > 3 ha)</p>	<p>Chevreuil 4 fils - 1,3 m 5 € HT/ml</p> <p>Cerf 7 fils – 2 m 6 à 7 € HT/ml</p>

Une protection physique double voire triple le coût de la plantation

Leviers pour restaurer ou maintenir l'équilibre

- **Pour les cervidés : Le plan de chasse et la régulation des populations**
 - Établir le plan de chasse
 - Réaliser le plan de chasse
 - Accentuer le tir sur les femelles si l'on souhaite limiter la population à l'échelle d'une unité de gestion
 - Pression de chasse – La régularité avec laquelle les animaux sont chassés va avoir une action. Plus les animaux sont chassés, plus les animaux se dispersent et plus le prélèvement est important

- **Pour la forêt : Les documents de gestion durable (PSG, RTG, CBPS) avec une sylviculture dynamique**
 - Limiter les fluctuations temporelles de la capacité d'accueil du milieu forestier
 - Ne pas négliger le chapitre correspondant aux populations animales

Aménager les territoires Améliorer la capacité d'accueil



Présenté par Gilles de Boncourt
Directeur Général UNISYLVA

Les besoins des grands animaux

La capacité d'accueil est la combinaison entre :

- **Zone de refuge (protection intempéries, quiétude)**
- **Zone de gagnage (nourriture accessible)**

Éthologie et dynamique des populations comparées du cerf, du chevreuil et du sanglier

	CERF	CHEVREUIL	SANGLIER
Domaine vital alimentation	Femelle : 500 à 1500 ha Mâle : 1500 – 5000 ha Comportement grégaire Espace ouvert et boisé 2/3 alimentation à base de graminées 1/3 alimentation ligneuse semi ligneuse	Quelques dizaines d’ha Boisements diversifiés, couverts bas et espaces ouverts Comportement territorial 2/3 alimentation ligneuse semi ligneuse	Se déplace peu – Rayon de quelques km Nombreuses remises fourrées 5000 ha pour les femelles 1500 à 10 000 ha pour les mâles
Taux d'accroissement avec chasse /an (source ONCFS)	<p style="text-align: center;">8% (hors chasse :30%)</p>	<p style="text-align: center;">5,5% (hors chasse :40%)</p>	<p style="text-align: center;">6% (hors chasse : 86 % de 50 à 200%)</p>

Moyens à différentes échelles

À l'échelle globale d'un territoire

Veiller à maintenir ou créer une mosaïque de milieux inter et intra forestiers à potentiel faunistique, avec des pâtures, des champs de céréales, des parcelles boisées, des étangs...

À l'échelle du massif forestier

Obtenir une mosaïque de peuplements (ou d'arbres) d'âges et d'essences variés.
Avoir une bonne répartition spatiale des aménagements sylvicoles et cynégétiques

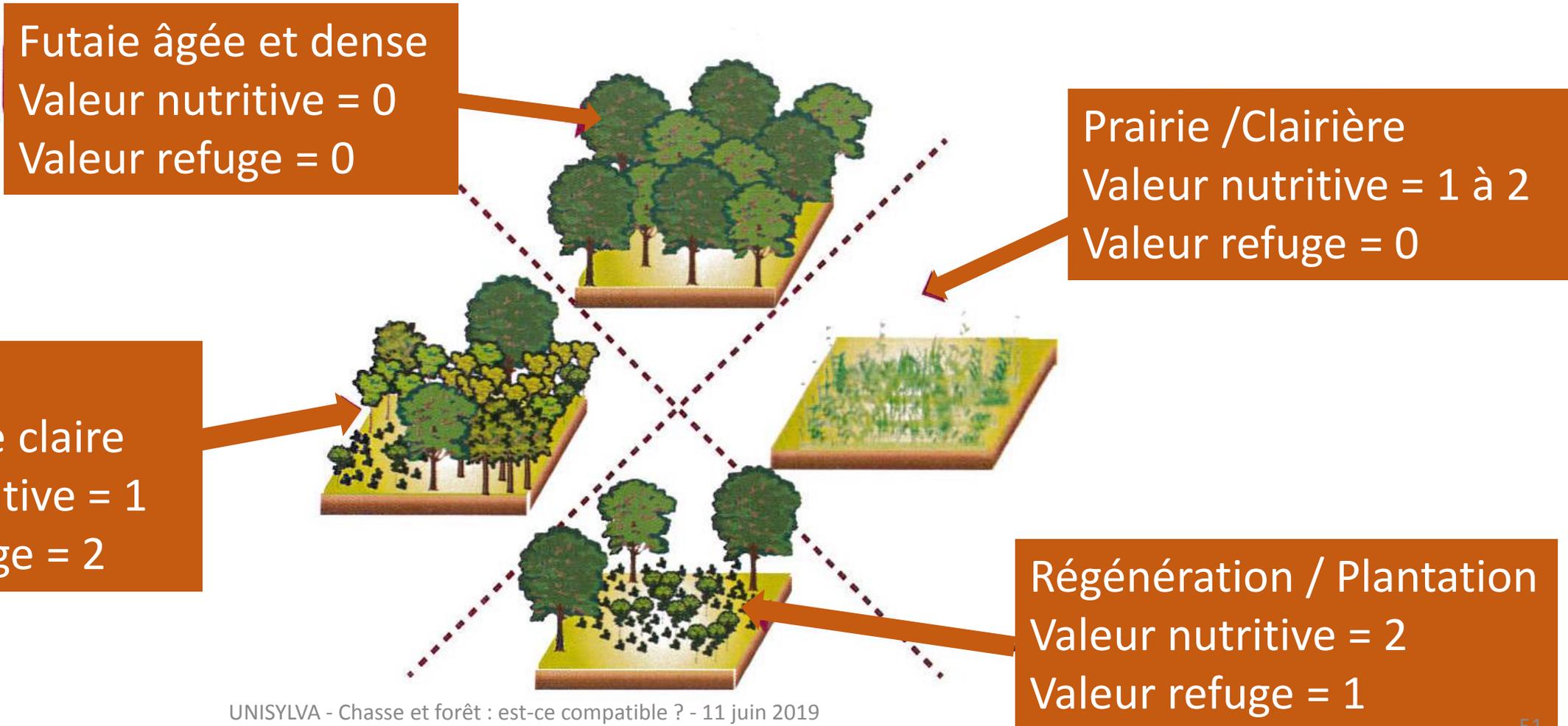
Posséder 2 à 4% de la surface en zones ouvertes (pré-bois, lisière, gagnage...)

Réaliser une sylviculture dynamique

Comment varient les disponibilités alimentaires et de refuge en forêt ?

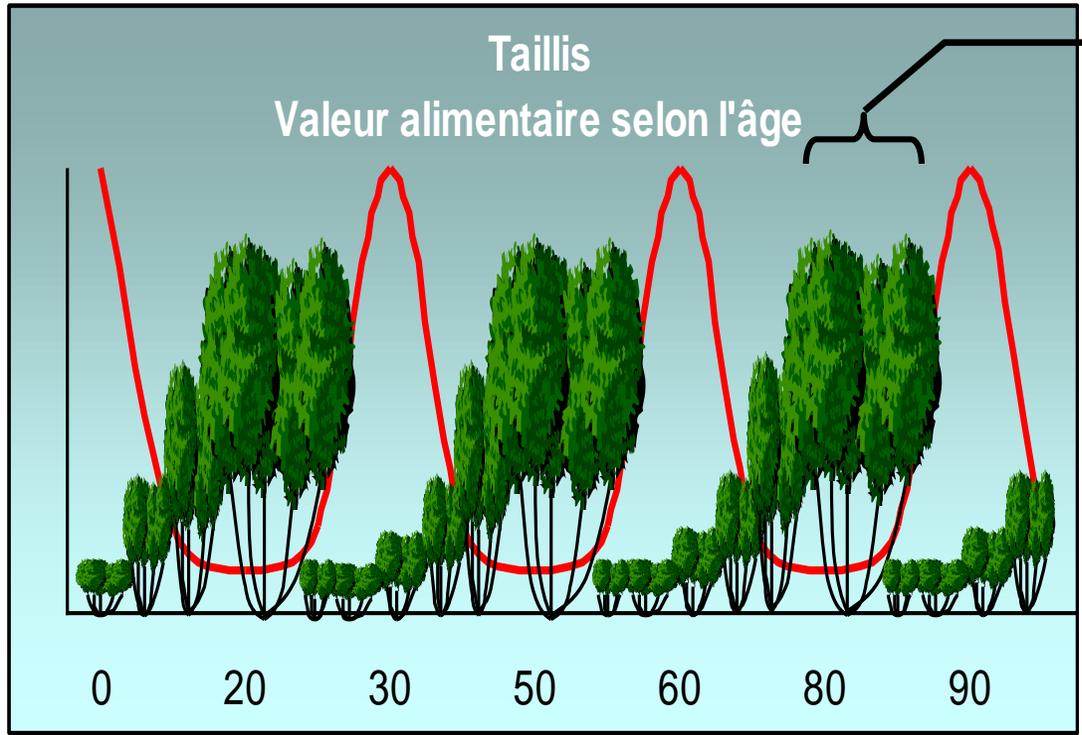
	Faible capacité d'accueil	Forte capacité d'accueil
Nature des sols	Sol acide - Fougère aigle Végétation peu développée	Sol riche Végétation vigoureuse - Ronce
Conditions climatiques	Sécheresse prolongée Faible fructification	Conditions optimales Forte fructification
Degré d'ouverture des peuplements	Vieux peuplements fermés Absence de végétation au sol	Peuplements diversifiés en âge Éclaircies régulières et dynamiques
Voies d'accès	Chemins étroits	Larges pistes - Accotements enherbés Cloisonnements nombreux Zones de gagnage

Variation des disponibilités alimentaires et de refuge en fonction du stade de développement



Variation des disponibilités alimentaires et de refuge en fonction du stade de développement

Exemple en taillis et/ou taillis-sous-futaie (courbe théorique)



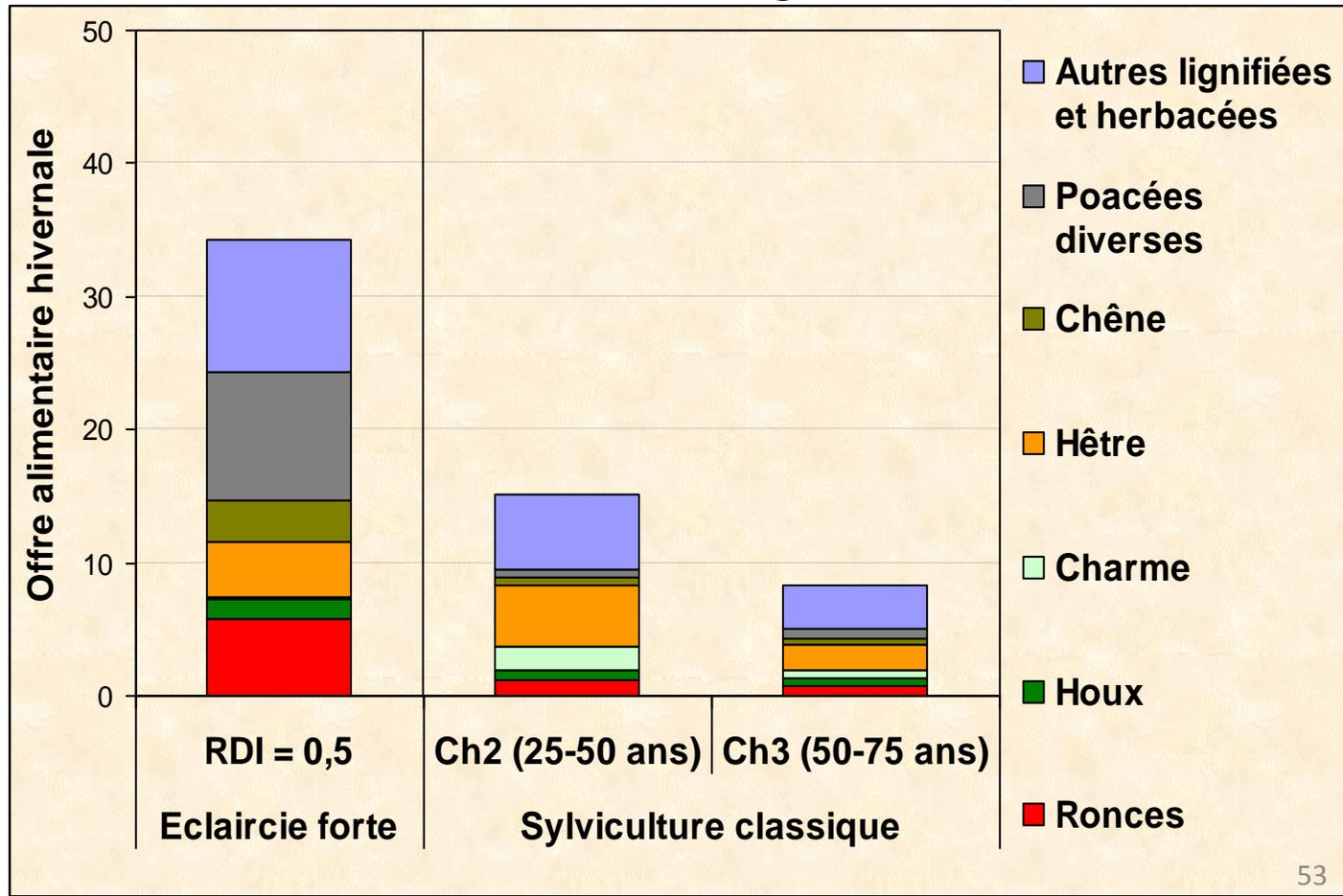
Variation des disponibilités alimentaires et de refuge en fonction de l'intensité de la sylviculture

■ Résultats d'un essai d'éclaircie en perchis - Station : limono-argileuse, pH = 5,5

Développer la végétation de 0 à 2 m

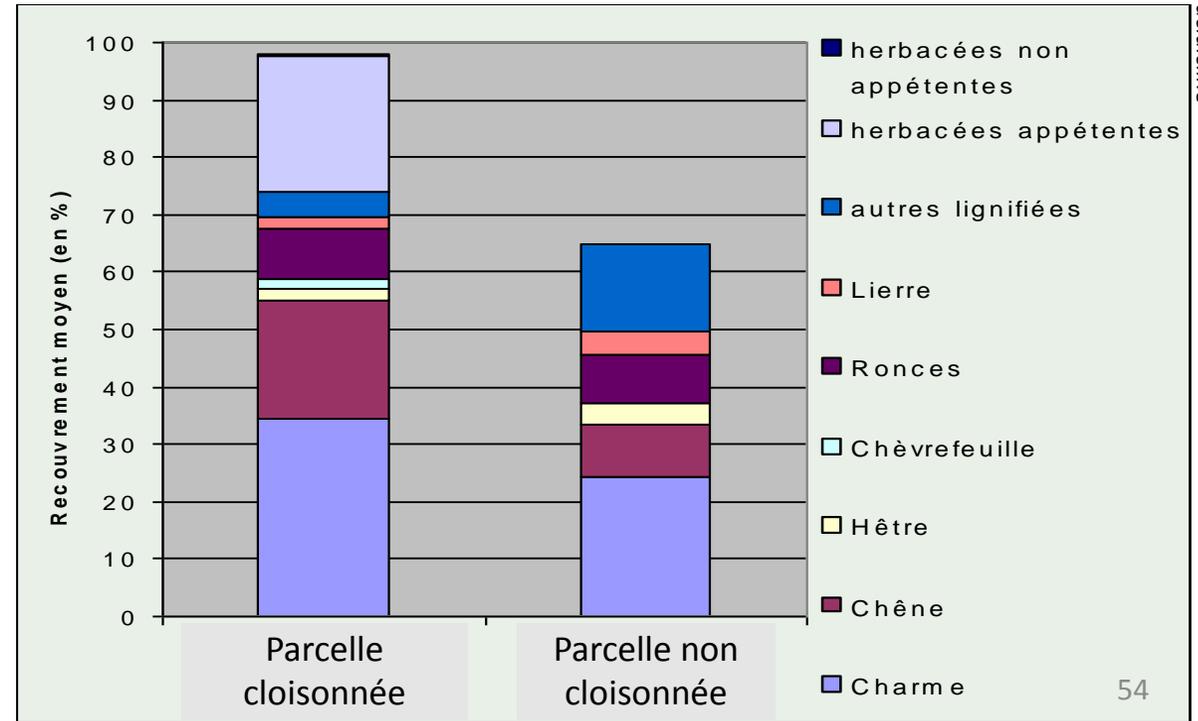
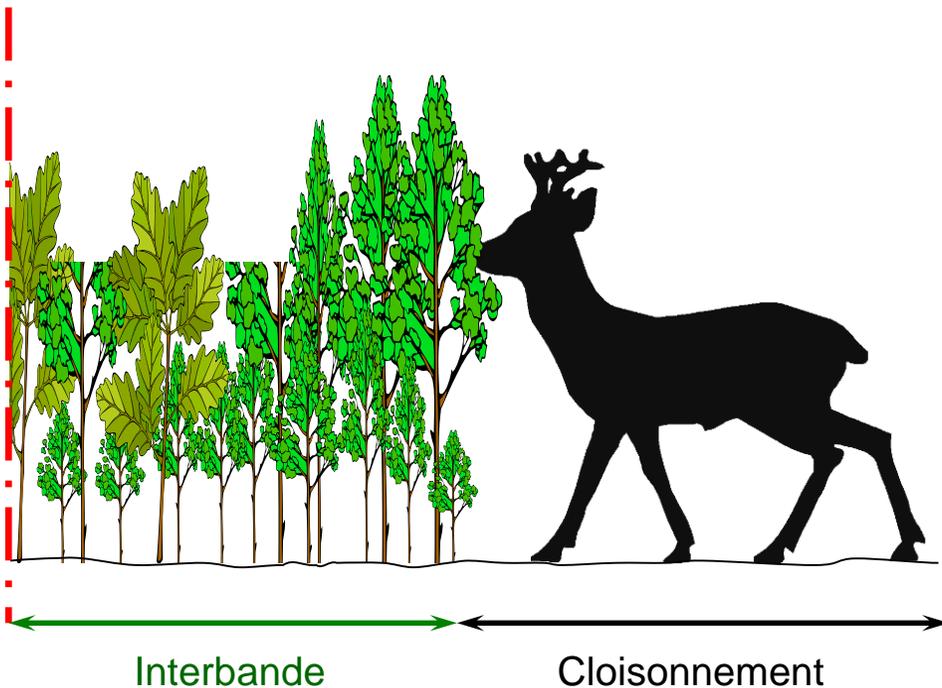
- Impact sur la quantité et la qualité des disponibilités alimentaires
- Impact sur l'abondance de la végétation écran = refuge

→ Réaliser des éclaircies dynamiques et régulières



Variation des disponibilités alimentaires et de refuge en fonction des cloisonnements

- **Réaliser des cloisonnements** : facilitent la circulation des animaux et orientent les abrutissements sur les lisières
- **Utiliser la flore d'accompagnement comme protection** contre les abrutissements et les frottis



FD de Dreuille (03) : Futaille régulière de chêne sessile sur station acide

Aménagement cynégétique

- **Aménager des points d'eau** (mares, petits étangs, retenues collinaires) pour permettre aux animaux de s'abreuver et de se souiller
- **Valoriser et diversifier les bords d'étangs**, baisser le niveau d'eau des étangs afin de générer un gagnage appétant pour les cervidés
- **Installer des cultures à gibier**, intra-forestières et périphériques au massif, adaptées aux cervidés (betteraves, pâture, luzerne, blé noir, avoine, maïs...), **aménager des prairies artificielles, profiter des emprises de lignes électriques**
- **Planter des arbres fruitiers**

Quiétude – Zones de non dérangement

À l'inverse de la valeur alimentaire et de la valeur refuge, la quiétude ne dépend pas du milieu, mais des **activités humaines** qui sont :

- Chasse
- Tourisme (cueilleurs de champignon, photographes au brame, sorties brame, ramassage de mues...)
- Sylviculture et exploitation forestière

Facteur subjectif mais avec une forte incidence sur les dégâts
Animal perturbé/stressé = Animal qui consomme **2 fois plus !**

Quiétude - Zones de non dérangement

Les moments sensibles

- Quand les cerfs refont leur tête
 - Au moment des mises bas
 - Brame du cerf (septembre/octobre) - Tourisme de vision
 - Fin de l'hiver (février/mars) : nourriture peu abondante - Recherche de mues
- Les cervidés vont dans les zones riches
Période sans pression de chasse

Où trouvent-ils ces zones de quiétude en automne/hiver ?

- Déplacement dans de grands massifs où la chasse ne débute qu'en décembre - Concentration sur les propriétés sans pression de chasse
- Grande faculté d'adaptation - Connaissance des zones de quiétude

Quiétude - Zones de non dérangement

Impacts du forestier sur cette quiétude

- Création de desserte forestière : porte d'entrée au cœur des peuplements
 - Limiter les entretiens aux allées de tir
 - limiter la visibilité au cœur des parcelles (chemins d'exploitation tronqués ou courbes)
 - Exploitation forestière : présence humaine, bruit, odeur, chute d'arbres
- Réaction en deux temps :
- Évaluation du dérangement pour sa survie
 - Déplacement qui rompt la visibilité directe et augmente la distance entre lui et le danger (moins de 150 m) car le bruit n'est pas inquiétant pour l'animal

Quiétude, une variable à part

La chasse, 1^{er} facteur de dérangement (battue bruyante, battue en peigne)

Si la pression de chasse est forte (actions fréquentes au même endroit)

- Dérangement durable
- Déplacements contrariés qui entraînent :
 - un effet de confinement
 - un stress des animaux (odeurs persistantes des chiens qui ne se limitent pas seulement à la parcelle traquée)
 - une augmentation des besoins énergétiques (ruminations et siestes sont perturbées ou interrompues)

Légende

== Allées forestières

== Allées à créer

Parcelles forestières

Sous parcelles forestières

Parcelles cadastrales

Type de peuplement

Futaie feuillue régulière moins de 10 m de haut

Futaie feuillue régénération ou plantation

Lande boisée

Landes humide

Pin maritime moins de 10 m de haut

Taillis avec réserves en conversion

Taillis avec réserves exploitable

Taillis avec réserves non exploitable

Taillis simple exploitable

Taillis simple non exploitable

Taillis avec réserves dégradé

Etang

2018 amélioration

2018 jardinatoire

2019 coupe rase

2020 dégagement en puits - dépressage

2021 amélioration

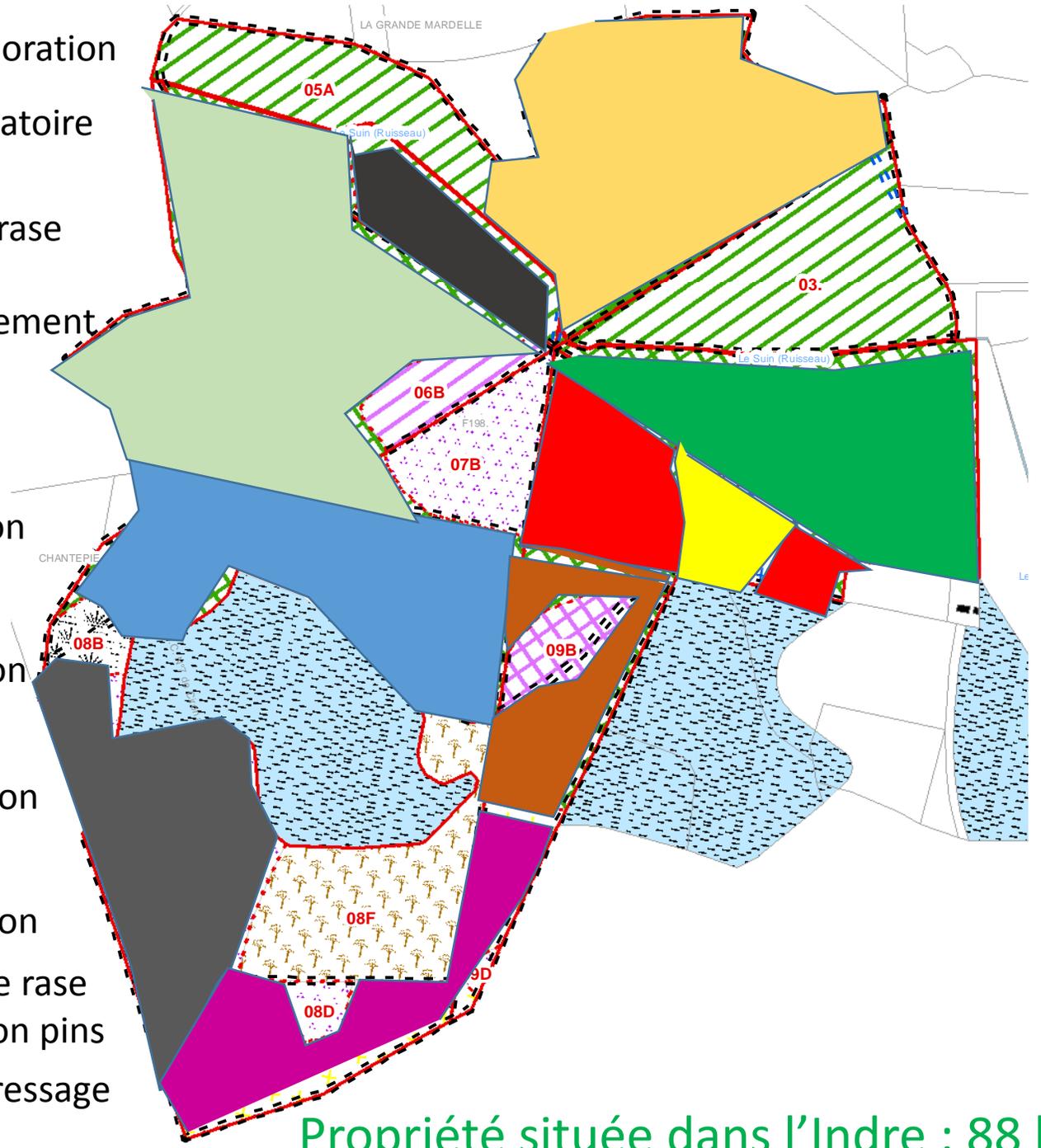
2023 amélioration

2024 amélioration

2025 amélioration

2026 coupe rase et plantation pins

2026 dépressage résineux



Propriété située dans l'Indre : 88 ha



***La forêt patrimoine vivant,
se transmet de génération en génération.
Cette réalité nous engage sur la voie
de la responsabilité sur le long terme
par une gestion performante, intelligente,
structurée et personnalisée.***

Chasse et Forêt sont compatibles

La bonne gestion forestière d'un massif permet d'augmenter la capacité d'accueil du gibier et optimiser ainsi ses revenus liés à la forêt et à la chasse.



•RÉVÉLONS NOS FORÊTS